



Saint-Herménégilde

816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0  
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924  
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

---

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Madame Louise St-Jacques, greffière-trésorière-adjointe de la susdite municipalité,**

**QUE:**

Le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde, à une assemblée régulière du conseil fixée au 12 février 2024 à 19 h 00, qui se tiendra au centre communautaire sis au 776, rue Principale, Saint-Herménégilde, étudiera les demandes suivantes :

**DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES no. 2023-03**

Lieu : 1066, chemin St-Denis, Saint-Herménégilde, Québec, J0B 2W0  
Cadastre : 5 792 239

- La requérante demande une dérogation mineure pour la marge de recul latérale non conforme au règlement de zonage numéro 237-14 pour la résidence. La marge de recul prescrite au règlement est de 2 mètres. Le certificat de localisation produit par l'arpenteur-géomètre Daniel Parent, en date du 4 décembre 2023, indique que la marge de recul latérale de la maison est 1,56 mètre. Il y a donc un empiètement de 0,44 mètre.
- La requérante demande une dérogation mineure pour la marge de recul non conforme au règlement de zonage numéro 237-14 pour la remise avec revêtement en bois et tôle. La marge de recul prescrite au règlement est de 1,5 mètre. Le certificat de localisation produit par l'arpenteur-géomètre Daniel Parent, en date du 4 décembre 2023, indique que la marge de recul est de 1,28 mètre. Il y a donc un empiètement de 0,22 mètre.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande peut se présenter à l'assemblée mentionnée précédemment.

Donné à Saint-Herménégilde, ce 25 janvier 2024.

Louise St-Jacques  
Greffière-trésorière-adjointe

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée Louise St-Jacques, greffière-trésorière-adjointe de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 25 janvier 2024 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 janvier 2024.

Louise St-Jacques  
Greffière-trésorière-adjointe